

INDEX ANALYTIQUE

-A-

ACEI – Autorité canadienne pour les enregistrements Internet, 18, 44, 45

Acte illicite

Cessation

– Ordonnance judiciaire, 77

Commission d'actes illicites sur Internet, 1

– Application du droit en vigueur, 1, 2, 6

– Demande de retrait, 78-80, 101

– Facteur de rattachement avec un territoire, 1

– Responsabilité extracontractuelle, 1, 2, 33, 101

Notion

– Acte fautif, 5, 6, 7

– Caractère contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, 5

– Différenciation avec la notion d'illégalité, 5

Voir aussi **Auteur de l'acte illicite, Demande de**

retrait, Preuve de l'acte illicite

Adresse IP

Adresse IP d'origine

– Clavardage, 60

– Blogue, 61

– Recherche, 60

– Réseau social, 61

Limite

– Borne sans fil, 64

– Identification de l'auteur, 64

– Illustration, 65, 66

– Nécessité d'être corroborée par d'autres informations, 65

Utilité

– Recherche de l'auteur de l'acte illicite, 64

Version du protocole IP (version 4 ou 6)

– Notation décimale différente, 59

Voir aussi **Information technique, Réseau Internet**

Adresse URL

Voir URL

AdWords

Voir Service AdWords

Antémémorisation

Voir Cache

Arbitrage

Codes de pays

- Politique de règlement des différends, 18

Cybersquat

- Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI), 18
- Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), 16
- Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP), 17

Atteinte à la réputation

Diffusion de photo ou image, 10

- Diffusion effectuée par un employé, 10, 11

Dommages-intérêts

- Preuve requise, 10

Propos diffamatoires, 10

Voir aussi Diffamation

Atteinte à la sécurité de l'information confidentielle et des renseignements personnels

Atteinte à distance, 28

Obligation de sécurité

- Assurer la sécurité de l'information appartenant à un tiers, 28
- Champ d'application (renseignement confidentiel), 29, 30
- Disposition législative applicable, 28, 29
- Faute (notion), 28
- Illustration, 30, 31
- Mesures de protection, 32
- Responsabilité du dépositaire de l'information, 32
- Sous-obligations adjacentes, 29

Personne physique

- Dispositions législatives applicables, 31

Auteur de l'acte illicite

Auteur immédiat, 33

Employeur

- Acte illicite commis par son employé (responsabilité), 42, 43
- Disposition législative applicable, 42

- Faute du préposé dans l'exercice de ses fonctions, 43, 44
 - Responsabilité (éléments requis), 42
 - Hébergeurs
 - Absence d'obligation de surveillance, 34
 - Champ d'application, 35
 - Dispositions législatives applicables, 34, 35
 - Fonction éditoriale, 36
 - Qualification, 37
 - Responsabilité, 35, 36, 37
 - Types d'hébergeurs, 35
 - Moteur de recherche
 - Disposition législative applicable, 38
 - Principe de « notice et takedown » américain, 38
 - Responsabilité, 39
 - Retrait du lien Internet, 38, 39
 - Recherche de l'auteur de l'acte illicite
 - Limite de l'adresse IP, 64
 - Utilité de l'adresse IP, 64
 - Recours aux tribunaux (renseignements personnels), 64
 - Tiers
 - Volonté de responsabilisation, 34
 - Transmetteur
 - Fournisseur de services Internet, 41
 - Notion, 39
 - Service de messagerie, 39-41
 - Unité d'enregistrement de noms de domaines
 - Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI), 44
 - Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), 44
 - Registraire, 44, 45
 - Responsabilité du registraire, 45, 46
- Voir aussi* **Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI), Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), Transmetteur**
- Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI)**
- Code de pays
 - Arbitrage, 18
 - Politique de règlement des différends, 18
 - Sanction (preuve), 18*Voir aussi* **Cybersquat**

-B-

Balise méta (*meta tags*)

- Outil de classification des sites Web, 20, 21
- Utilisation détournée de la marque d'un compétiteur, 19
- Effets (confusion chez l'acheteur potentiel), 19
 - Responsabilité du propriétaire du site, 19, 20

Bing, 20, 76

Blogger, 68, 79, 96

Blogue

- Diffamation
- Indemnisation de la victime, 9
- Gestionnaire
- Fonction éditoriale, 36
 - Responsabilité, 37

Bonnes mœurs

Voir Acte illicite

-C-

Cache, 74, 76

Canada411, 69

Code de pays

Voir Cybersquat

Copie

Voir Preuve de l'acte illicite

Courriel

Diffamation

- Indemnisation de la victime, 9

Voir aussi Preuve de l'acte illicite

Cyberdiffamation

Voir Diffamation

Cyberespace

Voir Internet

Cybersquat

Arbitrage

- Centre d'arbitrage (accréditation), 17
- Décision exécutoire, 17
- Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), 16
- Principes applicables, 17
- Révision judiciaire, 17
- Sanction (transfert ou annulation d'une adresse Internet), 17

- Champ d'application, 15, 16
- Code de pays, 17, 18
- Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI), 18
 - Politique de règlement des différends, 18
 - Sanction (preuve), 18
- Définition, 14, 15
- Recours judiciaire
- Rareté, 16
- Registraire
- Responsabilité, 46
- Responsabilité
- Demande d'injonction, 15
 - Législation applicable, 15
 - Octroi de dommages-intérêts, 15
- Voir aussi Arbitrage, Propriété intellectuelle*
- D-**
- Dailymotion**, 53
- Demande de retrait**
- Information relative à la commission d'actes illicites
- Champ d'application (atteinte à la propriété intellectuelle et à la propriété privée), 79
 - Information de l'utilisateur (diffusion non autorisée), 79
 - Mécanisme mis en place, 78, 79
 - Ordonnance judiciaire, 80
 - Sanction, 79
 - Sujet visé (intermédiaire), 80
- Diffamation**
- Définition, 8
- Atteinte fautive à la réputation d'autrui, 8
 - Principes juridiques similaires pour la diffamation sur Internet, 7
- Dommages-intérêts
- Preuve requise, 8, 9
 - Règles de la responsabilité civile, 9
- Faute
- Actes fautifs (illustration), 9, 10
- Véhicules diffamatoires, 9
- Voir aussi Atteinte à la réputation*
- Droit à l'image**
- Lieu public, 27
- Notion, 26
- Consentement, 27
- Responsabilité
- Conditions requises, 27

– Limite (information légitime du public), 28

Droits d’auteur

Voir Propriété intellectuelle

Droits de propriété intellectuelle

Voir Propriété intellectuelle

-E-

eBay, 79, 83, 95

-F-

Facebook, 2, 34, 53-56, 61, 68, 79, 85, 94, 96, 97

Faute

Diffamation, 9

Notion, 5, 6

Flickr, 79

Fournisseur d’accès Internet (FAI)

Définition, 41

Disposition législative applicable, 41

Fonction éditoriale, 36

Immunité, 41

Voir aussi Transmetteur

-G-

Gmail, 39, 40, 60, 94

Google, 20-24, 34, 51, 59-61, 67, 69, 76, 79, 90, 91, 94, 96

Google maps, 69

GPS, 67

-H-

Hotmail, 39, 40, 60, 69

HTML, 19, 71, 72

-I-

Identité

Voir Vol d’identité

Image

Voir Droit à l’image

Information de contenu

Admissibilité de la preuve

– Facteurs, 56, 57

– Illustration, 57, 58

Exclusion de la preuve

– Conditions, 54

– Limite, 54

– Risque de déconsidérer la justice, 57

- Secret professionnel, 55, 63
- Test applicable, 55
- Notion, 52
- Objectif, 52
- Sauvegarde de la preuve
 - Intégrale ou partielle, 53
 - Moyen utilisé pour la diffusion de l’acte illicite, 53
- Visibilité restreinte de l’acte illicite
 - Recours aux tribunaux, 53

Information technique

- Conservation des informations relatives aux utilisateurs
 - Durée, 61, 62
 - Situation au Québec, 62
- Métadonnées
 - Moyen de conservation, 62
 - Utilité, 62
- Obtention (moyens)
 - Bases de données disponibles, 63
 - Fonction *Domain Dossier*, 63
- Protocole de communication
 - Protocole TCP-IP (*Transmission Control Protocol-Internet Protocol*), 59
- Voir aussi Adresse IP, Nom de domaine*

Internet

- Anonymat, 2
- Commission d’actes illicites sur Internet, 1
 - Application du droit en vigueur, 1, 2, 6
 - Facteur de rattachement avec un territoire, 1
 - Responsabilité, 1, 2
- Nature extraterritoriale, 2
- Transformation des informations, 2
- Voir aussi Acte illicite*

Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN)

- Arbitrage, 16, 17
 - Centre d’arbitrage (accréditation), 17
 - Décision exécutoire, 17
 - Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP), 17
 - Révision judiciaire, 17
 - Sanction (transfert ou annulation d’une adresse Internet), 17
- Fonction, 16
- Voir aussi Arbitrage, Auteur de l’acte illicite, Cyber-squat*

-K-

Kijiji, 69, 81, 83, 87-89

-L-

Lettre de préservation

Collaboration avec l'intervenant, 82

Fondement juridique implicite, 81

– Responsabilité extracontractuelle, 81

Objectif, 80, 81

– Limite (connaissance de l'information conservée), 80, 81

Présomption

– Présomption défavorable à l'égard de celui qui détruit une preuve, 81, 90

-M-

Marque de commerce

Cybersquat

– Champ d'application, 16

– Faute, 16

Voir aussi **Cybersquat**

Moteur de recherche

Auteur de l'acte illicite

– Disposition législative applicable, 38

– Principe de « notice et takedown » américain, 38

– Responsabilité, 39

– Retrait du lien Internet, 38, 39

Voir aussi **Auteur de l'acte illicite**

MSN Messenger, 60

-N-

Nom de domaine

Adresse IP

– Traduction littéraire, 59

Arbitrage de différends

– Demande de transfert ou d'annulation d'une adresse Internet, 17

– Politique de règlement des différends relatifs aux noms de domaine, 18

– Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP)

Cybersquat, 11

– Faute, 16

– Injonction (cessation de l'utilisation du nom de domaine ou transfert), 14

– Nom de domaine avec mot ou acronyme associé à une

entreprise ou un organisme, 15, 16

– Notion, 14

Gestion des noms de domaine génériques de premier niveau

– Code de pays, 17, 18

– Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN)

Recherche du détenteur

– Bases de données disponibles, 63

– Fonction *Domain Dossier*, 63

Unité d'enregistrement, 44-46

– Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI), 44

– Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), 44

Voir aussi **Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI), Cybersquat, Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN)**

-O-

Ordonnance de sauvegarde

Voir **Ordonnance judiciaire**

Ordonnance de type

Anton Piller

Conditions d'obtention, 97, 98

Illustration

– Ordonnance accordée, 98, 99

Objectif, 97

Utilisation au Québec, 97

Ordonnance judiciaire

Cessation de l'acte illicite, 77

Commission d'actes illicites

– Demande de retrait, 80

Conservation de la preuve, 77

– Ordonnance de sauvegarde, 87-89

– Preuve détenue par un intervenant, 86, 87

Défaut de se conformer à une ordonnance judiciaire

– Condamnation pour outrage au tribunal, 100

Demande

– Contenu de la demande, 85, 86

– Délai, 86

Identification d'un intervenant, 99, 100

Obtention de renseignements détenus par un intervenant

– Illustration, 90

– Intervenant n’ayant pas d’établissement au Québec (ordonnance exécutoire), 94

– Ordonnance *Norwich*, 91-94

Ordonnance de sauvegarde

– Conditions d’obtention, 88

– Fondement juridique, 87

– Illustration, 88, 89

– Injonction, 87

– Pouvoir inhérent du tribunal, 87

Saisie d’une preuve détenue par un intervenant

– Injonction, 96

– Ordonnance de type Anton Piller, 96-99

– Pouvoir inhérent du tribunal, 96

Voir aussi Procédure juridique, Ordonnance de type Anton Piller, Ordonnance Norwich

Ordonnance Norwich

Critères d’obtention, 92

Illustration, 92

– Ordonnance accordée, 94

– Refus de délivrer une telle ordonnance, 93

Notion, 91

Objectif (obtention d’information), 91

Ordre public

Voir Acte illicite

-P-

Plagiat

Voir Propriété intellectuelle

Preuve de l’acte illicite

Commencement de preuve

– Admissibilité du document atteint dans son intégrité, 70, 71

Conservation de la preuve

– Exigences législatives, 70, 102

– Intégrité du document, 69, 70

– Ordonnance judiciaire, 77

Copie, 71

– Appréciation de son intégrité, 72

– Différenciation avec la notion de transfert, 72

– Forme, 72

– Reproduction d’un courriel, 71, 72

Courriel

– Impression sur une feuille de papier, 71

Difficulté, 49

Force probante, 101, 102

- Identification des intervenants, 51
- Présomption
- Présomption défavorable à l'égard de celui qui détruit une preuve, 81, 90
- Preuve conservée par des tiers
- Admissibilité, 74-76
 - Fonction « cache », 74, 76, 77
 - Intégrité, 77
 - *Wayback Machine*, 74
- Recherche de la preuve
- Catégories d'information recherchée, 51
 - Information de contenu, 52-58
 - Information technique, 58-69
- Transfert
- Documentation (éléments), 73, 74
 - Exigence de documentation, 72, 73
 - Intégrité (preuve), 73
- Voir aussi* **Acte illicite, Information de contenu, Information technique**
- Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges rela-**
- tifs aux noms de domaine,** 17, 18
- Procédure juridique**
- Demande de retrait
- Champ d'application (atteinte à la propriété intellectuelle et à la propriété privée), 79
 - Information de l'utilisateur (diffusion non autorisée), 79
 - Mécanisme mis en place, 78, 79
 - Ordonnance judiciaire, 80
 - Sanction, 79
 - Sujet visé (intermédiaire), 80
- Lettre de préservation
- Collaboration avec l'intervenant, 82
 - Fondement juridique implicite, 81
 - Objectif, 80, 81
 - Présomption, 81
- Mise en demeure, 78, 82
- Contenu, 83
 - Définition, 82
 - Envoi, 82-85
 - Forme écrite, 83
- Notification en ligne, 78
- Ordonnance judiciaire, 77
- Cessation de l'acte illicite, 77

- Conservation de la preuve, 77, 86-89
- Défaut de se conformer à une ordonnance judiciaire (outrage au tribunal), 100
- Demande (contenu), 85, 86
- Demande de retrait, 80
- Identification d'un intervenant, 99, 100
- Obtention de renseignements détenus par un intervenant, 90-94
- Ordonnance de sauvegarde, 87-89
- Saisie d'une preuve détenue par un intervenant, 96-99
- Téléchargement, 12
- Revendication, 13
- Utilisation détournée de la marque d'un compétiteur
 - Disposition législative applicable, 22
 - Empêchement (outils), 23
 - Illustration, 23
 - Preuve requise, 22, 23
 - Service AdWords, 21
 - Utilisation de balises méta, 19

Voir aussi **Cybersquat, Téléchargement**

-R-

Voir aussi **Demande de retrait, Lettre de préservation, Ordonnance judiciaire**

Propriété intellectuelle

- Atteinte aux droits d'auteur
- Preuve requise, 14
 - Responsabilité, 13, 14

Cybersquat

- Définition, 14, 15
- Responsabilité, 15

Législation applicable, 11

Plagiat

- Disposition législative, 11, 12
- Médium utilisé, 12

Règlement AdWords relatif aux marques utilisées dans les annonces

Voir **Service AdWords**

Renseignement confidentiel

Qualification, 29, 30

Réseau Internet

Accès à l'information

- Contenu photographique, 67
- Information personnelle, 66, 67
- Information technique, 66

Risque encouru par l'utilisateur de réseau

- Collecte d'information le concernant, 68
- Identification, 67, 69
- Illustration, 68, 69

Voir aussi **Information technique, Internet**

Réseau social

Diffamation

- Indemnisation de la victime, 9

Retrait

Voir **Demande de retrait**

-S-

Sécurité de l'information confidentielle et des renseignements personnels

Voir **Atteinte à la Sécurité de l'information confidentielle et des renseignements personnels**

Service AdWords

Utilisation détournée de la marque d'un compétiteur

- Courant jurisprudentiel européen, 22
- Disposition législative applicable, 22

– Illustration, 21, 22

– Preuve requise, 22

– Processus, 21

– Processus de réclamation, 23, 24

– Règlement AdWords relatif aux marques utilisées dans les annonces, 24

Service de messagerie

Voir **Transmetteur**

Site Web

Diffamation

- Indemnisation de la victime, 9

Droit d'auteur

- Violation, 12

SMTP, 58

-T-

TCP-IP, 58

Téléchargement

Violation du droit d'auteur

- Accord du titulaire des droits sur l'œuvre, 13
- Exemption législative, 12, 13

Voir aussi **Propriété intellectuelle**

Transmetteur

Fournisseur de service
Internet (FAI)

- Définition, 41
 - Disposition législative applicable, 41
 - Immunité, 41
- Notion, 39
- Service de messagerie
- Champ d'application, 40
 - Disposition législative applicable, 39
 - Immunité (limite), 41
 - Responsabilité, 40, 41

-U-

UDRP

Voir **Principes directeurs concernant le règlement uniforme de litiges relatifs aux noms de domaine**

URL, 83, 85

-V-

Vol d'identité

- Définition, 24
- Lien avec l'usurpation d'identité, 24, 25

Disposition législative applicable, 25

Étapes

- Collecte d'information, 25
- Utilisation des informations collectées, 25

Vol d'identité sur Internet

- Illustration, 26
- Moyens utilisés, 25

-W-

Wayback Machine

Conservation de la preuve, 74

- Admissibilité de la preuve conservée, 74-76

Voir aussi **Preuve de l'acte illicite**

Web

Voir **Internet**

-Y-

Yahoo !, 79

Yahoo ! Mail, 40

Youtube, 79